



Transports
Canada

Transport
Canada



TP 13595F
(07/2008)

Contrôle des navires par l'État du port — Rapport annuel de 2007

ÉDITION 1
Juillet 2008



TC-1002889



Canada

<p>Autorité responsable</p> <p>Le directeur est responsable de ce document, y compris ses modifications, corrections et mises à jour.</p>	<p>Approbation</p> <hr/> <p>Richard Day Directeur, Exploitation et programmes environnementaux Sécurité maritime</p>
--	---

Date de diffusion originale : juillet 2008

Date de Révision :

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Transports, 2008.

Transports Canada autorise la reproduction du présent TP 13595F au besoin. Toutefois, bien qu'il autorise l'utilisation du contenu, Transports Canada n'est pas responsable de la façon dont l'information est présentée, ni des interprétations qui en sont faites. Il se peut que le présent TP 13595F ne contienne pas les modifications apportées au contenu original. Pour obtenir l'information à jour, veuillez communiquer avec Transports Canada.

TP 13595F
(07/2008)

TC-1002889

INFORMATION SUR LE DOCUMENT

Titre	Contrôle des navires par l'État du port – Rapport annuel de 2007		
TP n°	13595	Édition	1 SGDDI #4175040
Auteur	Exploitation et programmes environnementaux (AMSE) Place de Ville, Tour C 330, rue Sparks, 10 ^e étage Ottawa (Ontario) K1A 0N8	Téléphone	613-998-1781
		Télécopieur	613-993-8196
		Courriel	Sécuritémaritime@tc.gc.ca
		URL	http://www.tc.gc.ca/Sécuritémaritime

TABLEAU DES MODIFICATIONS

Dernière révision

Prochaine révision

Révision n°	Date de publication	Pages modifiées	Auteur(s)	Courte description de la modification

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Initiatives canadiennes	1
2.0 Données statistiques sur le contrôle des navires par l'État du port au Canada pour 2007	2

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Inspections par type	3
Figure 2 : Types d'inspections effectuées par Région en 2007	7
Figure 3 : Navires inspectés par type	9
Figure 4 : Anomalies par catégorie	10
Figure 5 : Nombre de navires inspectés, de navires avec anomalies et de navires détenus par un organisation reconnue	11
Figure 6 : Détentions par type de navire	12

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Comparaison quantitative des navires inspectés, des navires avec anomalies et des navires détenus au Canada au cours des cinq dernières années	2
Tableau 2 : Navires inspectés au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années	4
Tableau 3 : Inspections par les Centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années	5
Tableau 4 : Navires détenus au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années	8

1.0 INITIATIVES CANADIENNES

En 2007, le Canada a délégué des représentants aux réunions des comités des protocoles d'entente (PE) de Paris et de Tokyo, en mai et septembre respectivement. En mars, le Conseil consultatif maritime du PE de Paris a tenu sa réunion à Montréal. De plus, le Canada a été représenté aux deux séminaires organisés à l'intention des Officiers du contrôle des navires par l'État du port (OCNEP) dans le cadre des PE de Paris et un de Tokyo, et il a participé activement à deux réunions du Groupe d'évaluation technique du PE de Paris. Le Canada s'est également joint à ceux des pays signataires des deux PE à la campagne d'inspection concentrée (CIC) rattachée à la mise en œuvre du Code international de gestion de la sécurité (Code ISM), menée du 1er septembre au 30 novembre 2007. Le Canada a également accueilli un officier du CNEP de l'Administration maritime de Hong Kong dans le cadre du Programme d'échange des officiers du CNEP aux fins du PE de Tokyo.

La Direction générale de la sécurité maritime de Transports Canada (SMTC) dirige chaque année deux cours sur le contrôle des navires par l'État du port (CNEP) à Vancouver (Colombie-Britannique). Les participants peuvent être de nouveaux inspecteurs et des inspecteurs expérimentés, y compris de la Garde-côtière américaine, et, parfois, des candidats venant de pays signataires du protocole d'entente de Tokyo. Ils passent six jours en classe et une journée à faire une inspection concrète de navire. Le cours permet aux inspecteurs maritimes d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour exécuter efficacement leurs fonctions et responsabilités en qualité d'officiers du CNEP.

La réussite de ce cours est obligatoire pour être autorisé à mener des inspections sur des navires étrangers conformément aux PE de Paris et de Tokyo.

Un seul cours de formation d'agent du CNEP a été offert, du 10 au 18 octobre, à Vancouver. Il a attiré 10 participants de la SMTC.



Les instructeurs étaient M. Roy Alemao, inspecteur principal de la Sécurité maritime à l'Administration centrale, et M. Gordie Mann, inspecteur principal de la Sécurité maritime au Centre de Transports Canada à Vancouver, dans la Région du Pacifique.

2.0 DONNÉES STATISTIQUES SUR LE CONTRÔLE DES NAVIRES PAR L'ÉTAT DU PORT AU CANADA POUR 2007

Les inspections du CNEP au Canada sont effectuées en vertu de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et des PE de Paris et de Tokyo, en vue d'évaluer la conformité des navires étrangers aux conventions internationales. Les 1 134 inspections réalisées en 2007 étaient moins nombreuses que celles exécutées en 2006. Parmi les navires inspectés en 2007, 38 pour cent avaient des anomalies, soit une baisse par rapport à 2006 (41 pour cent). Cependant, une diminution du nombre de navires ayant une anomalie a témoigné d'une amélioration à ce chapitre même si le nombre de navires détenus en raison d'anomalies a presque doublé par rapport à 2006. Un navire est détenu lorsque son état ou celui de son équipage risque trop de causer des dommages au milieu marin.

Tableau 1 : Comparaison quantitative des navires inspectés, des navires avec anomalies et des navires détenus au Canada au cours des cinq dernières années

Navires	2007	2006	2005	2004	2003
Inspections	1 134	1 237	1 277	1 174	1 277
Avec anomalies	434	513	482	498	495
Détentions	43	27	49	68	59

L'âge moyen des navires inspectés au Canada en 2007 était de 20 ans.

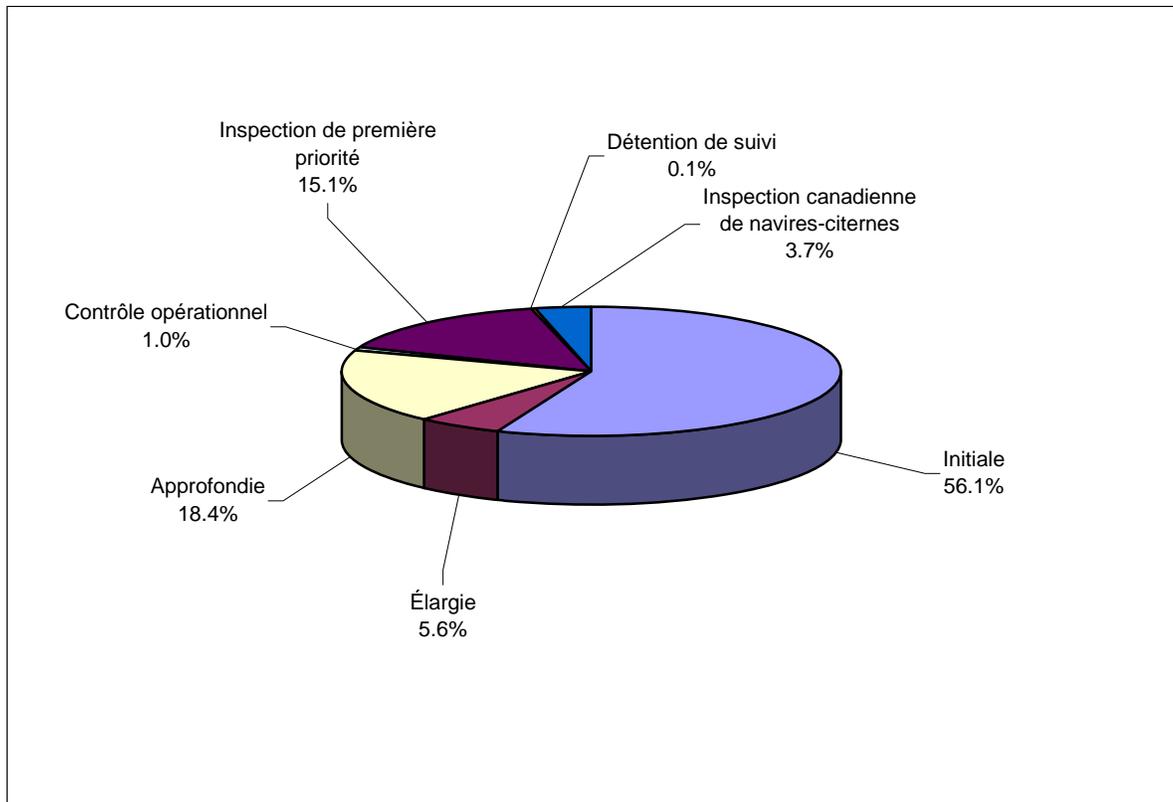


Figure 1 : Inspections par type

En 2007, le nombre d'inspections initiales s'est chiffré à 56,1 per cent, donc une baisse légère par rapport au résultat de 66,3 pour cent connu en 2006. Au cours d'une inspection initiale, la documentation et l'état général du navire et de l'équipage sont vérifiés.

En 2007, les inspections élargies ont augmenté pour passer de 3,2 pour cent (2006) à 5,6 pour cent (2007), tandis que le pourcentage des inspections approfondie n'a pratiquement pas changé. Les inspections d'inspection de première priorité ont augmenté pour passer de 10 pour cent (2006) à 15,1 pour cent (2007). Comme c'est indiqué à la figure 1, pour la première fois, les inspections canadiennes des navires-citernes se sont chiffrées à 3,7 pour cent. Cette politique canadienne instaurée sous le régime du Contrôle des navires par l'État du port exige que tous les navires-citernes étrangers soient inspectés à leur première visite au Canada et au moins une fois chaque année par la suite.

Tableau 2 : Navires inspectés au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années.

PAYS	2007	2006	2005	2004	2003
Algérie	1	1	1	0	3
Allemagne	13	20	26	17	11
Antigua-et-Barbuda	21	23	21	16	19
Antilles néerlandaises	5	3	4	3	4
Arabie saoudite	3	2	3	3	3
Bahamas	128	125	102	101	105
Bahreïn	0	0	1	1	0
Barbade	8	3	11	13	10
Belgique	0	2	3	1	0
Belize	0	0	1	2	1
Bermudes	14	12	10	17	15
Brésil	0	0	1	3	1
Bulgarie	2	2	6	5	2
Cambodge	2	0	0	0	1
Chili	0	0	1	0	0
Chine, Rép. populaire de	13	8	8	4	6
Chypre	37	52	59	70	82
Comores	0	0	2	0	0
Corée Rép. Démocratique populaire de	0	1	0	0	0
Corée, République de	14	12	7	8	10
Croatie	2	4	10	4	6
Danemark	14	9	14	14	14
Égypte	3	1	1	1	2
Émirats arabes unis	1	0	0	0	0
États-Unis d'Amérique	20	30	27	20	24
Finlande	3	3	2	1	1
France	2	6	3	8	8
Gibraltar	0	5	4	8	1
Grèce	72	64	92	71	98
Grenade	1	0	0	0	0
Honduras	0	0	0	3	0
Hong Kong	51	81	76	60	58
Îles Caïmans	11	6	11	13	9
Îles Féroé	0	0	0	0	1
Îles Marshall	80	98	107	66	56
Inde	4	7	7	7	7
Indonésie	0	0	1	0	1
Iran	0	0	1	2	1
Irlande	2	2	1	0	0
Israël	2	2	8	6	4
Italie	13	18	19	15	14
Jamaïque	3	1	0	0	0
Japon	3	3	3	3	4

PAYS	2007	2006	2005	2004	2003
Koweït	0	0	2	0	0
Lettonie	0	0	1	0	0
Libéria	125	130	137	123	142
Lituanie	3	2	7	2	6
Luxembourg	3	3	3	0	6
Malaisie	5	4	4	12	9
Maldives	0	0	2	0	0
Malte	47	34	51	66	55
Man, Île de	17	14	17	13	14
Mexique	0	0	1	0	0
Mongolie	0	0	1	0	0
Myanmar, Union du	1	2	0	0	0
Norvège	42	50	47	51	80
Panama	209	249	197	184	207
Pays-Bas, Les	22	24	16	18	30
Philippines	6	9	13	12	12
Pologne	0	1	0	0	3
Portugal	0	0	1	2	0
Qatar	2	2	0	3	1
République, dominicaine	0	0	0	1	0
Royaume-Uni	15	15	19	26	28
Russie	5	10	6	7	10
Saint-Vincent-et-les Grenadines	4	4	6	8	10
Seychelles	0	0	3	0	0
Singapour	52	44	53	40	43
Slovaquie	0	1	0	0	0
Suède	12	15	14	9	7
Suisse	2	0	0	2	6
Taïwan	1	1	1	1	2
Thaïlande	3	4	4	6	3
Tunisie	0	0	0	0	1
Turquie	1	3	7	10	10
Tuvalu	0	1	0	0	0
Ukraine	0	1	1	4	1
Vanuatu	9	10	9	8	9

Comme par les années passées, les États du pavillon dont les navires ont fait l'objet du plus grand nombre d'inspections en 2007 sont : Panama (209), Bahamas (128), Libéria (125), Îles Marshall (80), Grèce (72), Singapour (52), Hong Kong (51), Malte (47), Norvège (42) et Chypre (37). Les navires de ces 10 États ont fait l'objet de 74 pour cent de toutes les inspections. Les navires du Panama ont représenté 20 pour cent du total des inspections.

Tableau 3 : Inspections par les Centres de Transports Canada au cours des cinq dernières années

Bureau	2007	2006	2005	2004	2003
Région de l'Atlantique					
St. John's	118	92	135	100	165
Marystown	2	1	0	3	1
Lewisporte	0	0	0	0	1
Corner Brook	4	0	2	0	3
Dartmouth	85	100	109	145	106
Sydney	1	1	1	1	1
Yarmouth	2	1	2	1	2
Charlottetown	10	6	1	3	6
Saint John (N.-B.)	74	132	151	132	128
Port Hawkesbury	179	177	151	133	132
Bathurst	5	5	8	12	6
Totaux — Atlantique	480	515	560	530	551
Région du Québec					
Montréal	78	77	108	63	57
Baie-Comeau	1	6	4	1	2
Rimouski	10	5	8	0	1
Gaspé	2	0	1	1	0
Québec	126	121	143	113	155
Sept-Îles	4	10	13	26	16
Port-Cartier	6	7	12	6	1
Totaux — Québec	227	226	289	210	232
Région de l'Ontario					
Toronto	5	0	3	3	11
Kingston	1	0	0	0	0
St. Catharines	1	0	4	6	0
Collingwood	0	0	0	0	0
Thunder Bay	1	11	23	19	27
Sarnia	15	23	17	12	19
Totaux — Ontario	23	34	47	40	57

Région du Pacifique					
Vancouver	368	435	360	369	419
Victoria	3	1	12	3	5
Prince Rupert	29	20	0	14	8
Nanaimo	0	0	2	0	2
Totaux — Pacifique	400	456	374	386	434
Région des Prairies et du Nord					
Ouest de l'Arctique	3	2	2	3	0
Est de l'Arctique	1	2	5	5	1
Totaux — Prairies et Nord	4	4	7	8	1
Voie maritime du Saint-Laurent					
Voie maritime	0	2	0	0	2
Totaux — Voie maritime	0	2	0	0	2
Grands totaux	1134	1237	1,277	1,174	1,277

Comme par le passé, la plupart des inspections (97 pour cent) ont eu lieu dans les régions de l'Atlantique (480), du Pacifique (400) et du Québec (227).

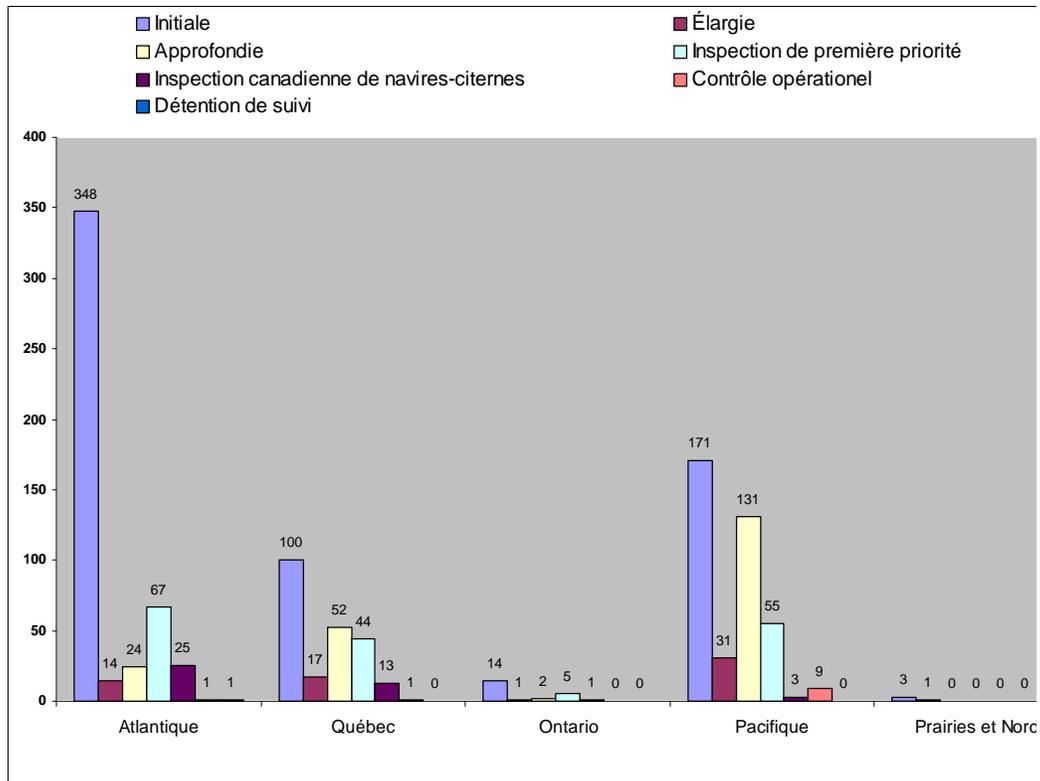


Figure 2 : Types d'inspections effectuées par Région en 2007

La figure 2 montre que le nombre d'inspections approfondies effectuées dans la Région de l'Atlantique représente 5 pour cent du nombre total d'inspections réalisées dans cette Région, soit une baisse par rapport à la proportion de 12,6 pour cent l'année précédente. Dans la Région du Pacifique, 32,7 pour cent des inspections sont des inspections approfondies, soit une hausse par rapport à 2006. Les inspections approfondies effectuées dans la Région du Québec ont augmenté elles aussi par rapport à 2006, pour passer à 22,9 pour cent.

En 2007, 64 inspections élargies ont eu lieu. Parmi les navires inspectés, 76 pour cent (49) avaient des anomalies et 22 pour cent (11) ont été détenus. Ces chiffres attestent que les navires devant faire l'objet d'une inspection élargie risquent davantage d'être détenus, car ils ont un taux de détention très supérieurs à la moyenne canadienne.

Tableau 4 : Navires détenus au Canada par État du pavillon au cours des cinq dernières années

État du pavillon	2007	2006	2005	2004	2003
Algérie	0	0	0	0	1
Allemagne	0	0	0	1	0
Antigua-et-Barbuda	0	1	1	1	0
Arabie saoudite	1	0	0	0	0
Bahamas	7	2	1	0	4
Belize	0	0	0	0	1
Bermudes	0	0	1	1	0
Brésil	0	0	0	1	0
Bulgarie	1	0	0	1	0
Chypre	2	1	3	5	5
Comores	0	0	1	0	0
Corée, Rép. de	0	0	0	1	1
Croatie	0	0	0	1	1
Égypte	1	1	1	0	2
Gibraltar	0	1	0	2	0
Grèce	0	1	1	2	3
Hong Kong	0	2	4	2	3
Îles Caïmans	0	0	1	1	1
Îles Marshall	2	1	1	2	0
Inde	0	0	0	1	2
Italie	0	0	1	0	0
Jamaïque	1	0	0	0	0
Japon	0	1	0	0	0
Libéria	1	1	5	5	2
Lituanie	1	0	2	0	1
Malaisie	1	0	0	1	0
Malte	4	2	4	8	6
Man, Île de	0	1	0	2	0
Mexique	0	0	1	0	0
Mongolie	0	0	1	0	0
Norvège	1	0	1	5	3
Panama	15	8	14	17	13
Pays-Bas, Les	0	0	1	1	2
Philippines	0	0	0	0	1
Pologne	0	0	0	0	0
Royaume-Uni	1	0	0	0	0
Russie	0	2	0	1	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	1	1	1	2	2
Singapour	1	1	2	1	1
Suède	0	0	1	0	0
Suisse	1	0	0	0	1
Thaïlande	0	0	0	1	0
Turquie	0	0	0	0	3
Ukraine	0	0	0	2	0

Panama est encore l'État dont on a détenu le plus grand nombre de navires, soit 15, ce qui est encore plus que ses 8 navires détenus en 2006. Il est suivi par les Bahamas (7), Malte (4), Chypre (2) et les Îles Marshall (2).

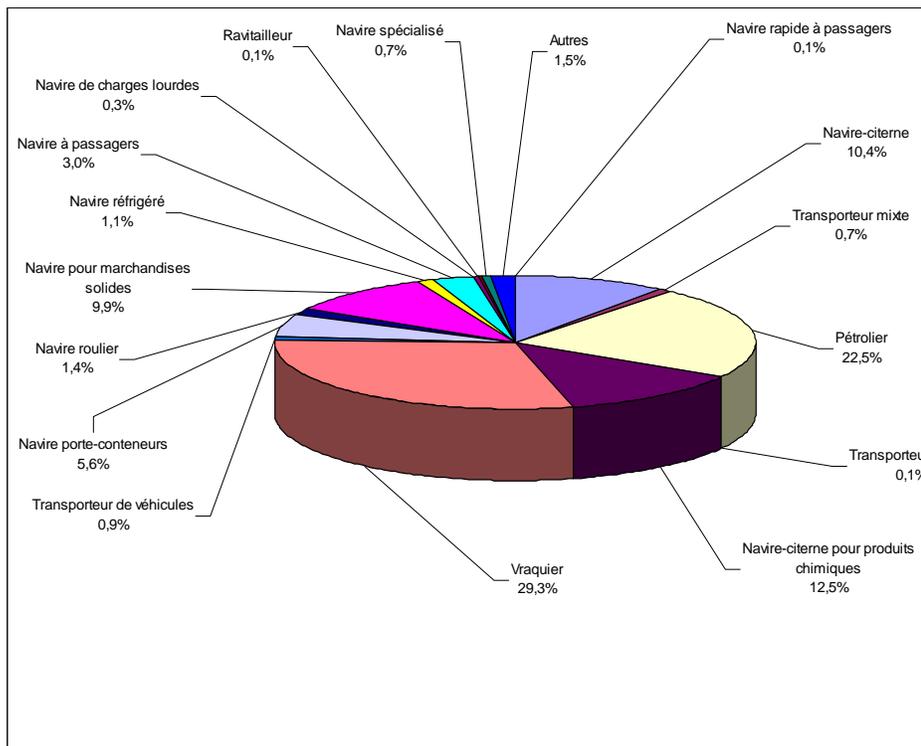


Figure 3 : Navires inspectés par type

Tout comme en 2005 et 2006, le total combiné de toutes les inspections de navires-citernes, qui inclut les navires-citernes pour produits chimiques, les pétroliers et les autres navires-citernes (45,4 pour cent), dépassait le nombre d'inspections de vraquiers (29,3 pour cent). Ce taux d'inspection témoigne de l'engagement de Transports Canada de cibler les navires à risque élevé visitant les ports canadiens.

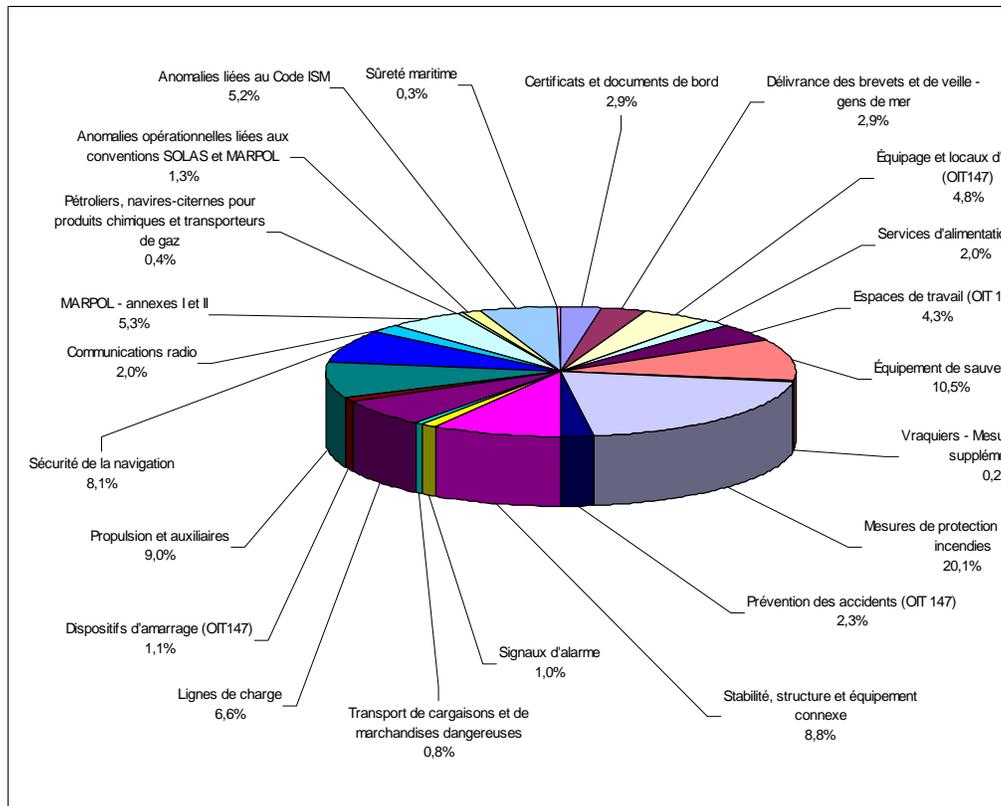


Figure 4 : Anomalies par catégorie

Les 434 navires en question avaient en tout 2 098 anomalies. Des améliorations ont été constatées dans les catégories « équipement de sauvetage » et « sécurité de la navigation », quoique un nombre accru d'anomalies liées au Code ISM ont été mises en évidence par la campagne d'inspection concentrée effectuée en vertu de ce code en 2006. Cependant, l'équipement essentiel et la structure sont encore les catégories dans lesquelles les plus grands nombres d'anomalies ont été constatés.

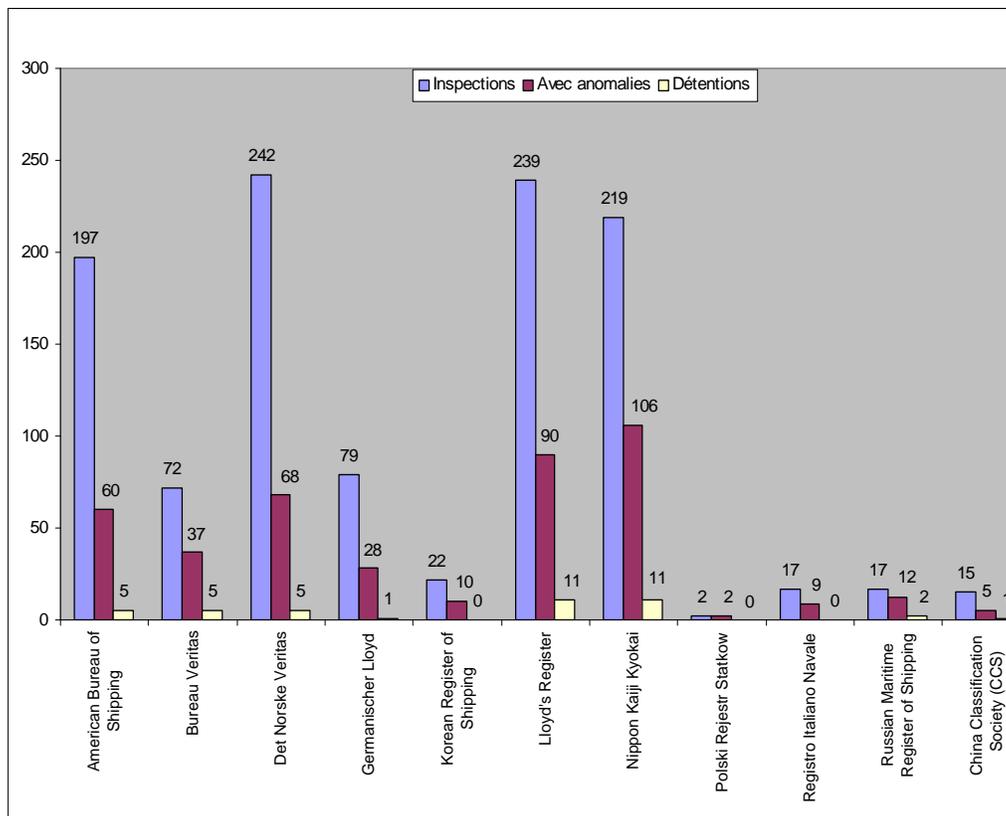


Figure 5 : Nombre de navires inspectés, de navires avec anomalies et de navires détenus par un organisation reconnue

La plupart des navires inspectés au Canada durant la période sont classés par les 11 organisations reconnues (sociétés de classification) indiqués au tableau. En 2007, la majeure partie des inspections ont été exécutées par la société de classification Det Norske Veritas (242), suivie de Lloyd's Register of Shipping (239), Nippon Kaiji Kyokai (219) et American Bureau of Shipping (197).

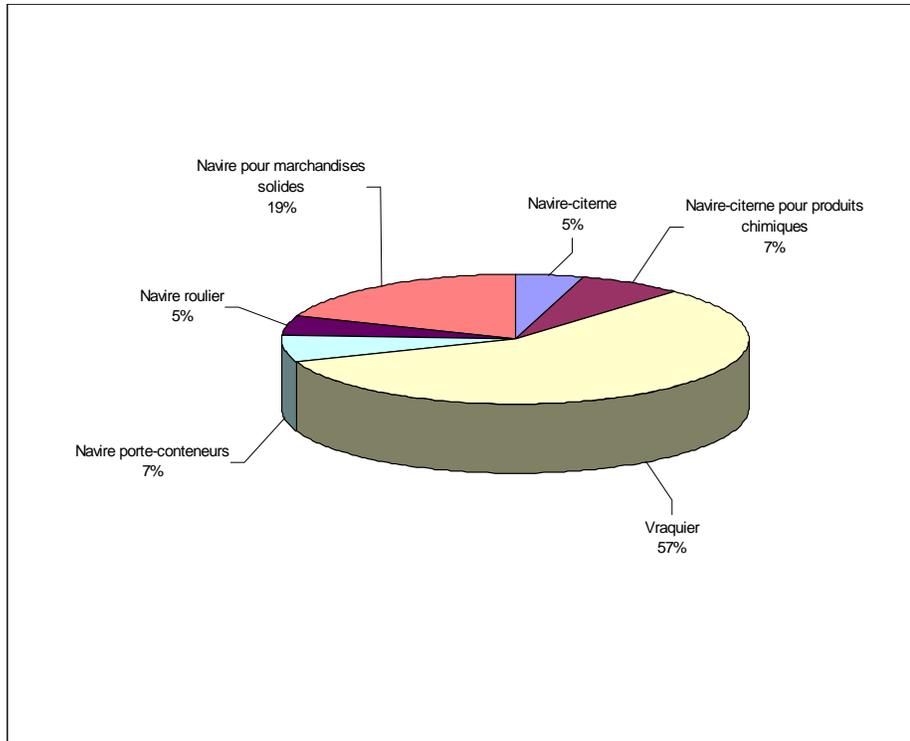


Figure 6 : Détentions par type de navire

Comme par les années antérieures, les vraquiers sont en tête des détentions avec 57 pour cent, donc une légère hausse par rapport à la proportion de 49 pour cent enregistrée en 2006. En 2007 le pourcentage des détentions de navires transportant des marchandises sèches n'a pas changé par rapport à 2006. Notons une légère diminution de 1 pour cent des navires-citernes pour produits chimiques détenus, et de 3 pour cent des pétroliers détenus. Aucun navire réfrigéré n'a été détenu en 2007, mais les navires rouliers à cargaison détenus ont augmenté de 5 pour cent